

# Bulletin municipal

[www.municipalite.amherst.qc.ca](http://www.municipalite.amherst.qc.ca)

DÉCEMBRE 2010

## RÉFLEXION DU MOIS

L'éducation est l'arme la plus puissante qui soit pour changer le monde. (Nelson Mandela)

## BUDGET 2011

Le 20 décembre dernier, le conseil a approuvé le budget 2011 à l'occasion d'une séance spéciale prévue à la loi.

**Le nouveau budget 2011 ne contient aucune augmentation de taxes foncières pour les contribuables d'Amherst sauf pour les abonnés du réseau d'aqueduc qui connaîtront une augmentation de 5 \$ par logement.**

Les ententes intermunicipales dans le domaine des déchets domestiques et de l'incendie commencent à avoir des impacts positifs sur le budget. De plus, la prise en charge du réseau routier dans le secteur de Vendée a permis des économies de plus de 25 % du km par rapport au coût observé chez les entrepreneurs de la région.

En plus d'un budget de dépenses de 2 795 263 \$ pour 2011, le conseil peut compter sur un surplus accumulé d'environ 160 000 \$. Même avec un budget sans hausse de taxes foncières, le conseil s'est donné un programme de réalisation des projets suivants :

- Poursuite de la réfection de la route 364
- Aménagement du trottoir de la rue principale à Vendée
- Construction d'une nouvelle patinoire à Saint-Rémi
- Réfection du sentier de la tour
- Continuité du programme d'aménagement des ponceaux avec capteur de phosphate
- Participation aux célébrations du 125<sup>e</sup> de Saint-Rémi
- Assurer la conformité du poste d'incendie à Vendée par un agrandissement du bâtiment
- Remplacer le camion citerne auxiliaire retiré de la route (1985) par un autre véhicule usagé
- Rénover le sentier public sur le pourtour du lac de la Décharge dans le cadre du programme d'aide financière Volet II du Ministère des Ressources naturelles

La municipalité maintiendra un des plus bas taux de taxes uniformisées de la région avec une charge de 0,7876 du cent dollars d'évaluation.

## INTERNET HAUTE VITESSE

Le dossier est maintenant entre les mains du Ministère des Affaires municipales pour approbation. Aux dernières nouvelles, le directeur général, M. Bernard Davidson, avait la confirmation du représentant du MAMROT que le dossier suivait son cours et qu'il connaîtrait un dénouement bientôt.

## POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE

Le gouvernement du Québec a adopté une loi sur les processus d'attribution des contrats des organismes municipaux. De même, une nouvelle politique de gestion contractuelle s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Les élus et tous les employés sont concernés par ces législations. Une tournée d'informations obligatoire se fera pour tous les concernés. Il est à prévoir cependant que les contraintes imposées par ces nouvelles lois vont apporter des délais et des coûts additionnels autant dans les offres de contrat que dans leur réalisation.

## SUIVI DU DOSSIER DE REGROUPEMENT D'HUBERDEAU ET AMHERST

Le dossier sera complété au début de 2011 avec les données du Ministère des Affaires municipales. De plus, une analyse comparative à partir des budgets 2010 permettra de cibler les objectifs de rationalisation des deux municipalités. Les intéressés pourront s'informer de ces analyses au cours de réunions d'information qui se tiendront à Huberdeau et à Saint-Rémi.

## VŒUX DES FÊTES DU CONSEIL

Les membres du conseil ainsi que le personnel de la municipalité se joignent à moi pour souhaiter aux citoyennes et citoyens ainsi qu'aux visiteurs une excellente période des Fêtes.

Bernard Lapointe,  
Maire

## ICI VENDÉE BALADE EN 4 ROUES

Samedi le 15 janvier 2011

### Programme de la journée :

9h à 16h Balade en 4 roues sur les sentiers du Club Iroquois  
Départ facultatif à 9h du centre communautaire, avec surprises.

\*Le 15 janvier 2011 journée porte ouverte du Club Iroquois

Au Centre communautaire de Vendée, 1814, rue du Village, Vendée, JOT 2T0

18h à 19h30 Souper, en entrée une salade, un succulent spaghetti, dessert, thé ou café. Bière et vin en vente sur place.

19h30 à 24h Soirée dansante, laissez-vous emporter au son de la musique. Des prix de présence seront tirés durant la soirée.

Billets en vente au coût de 15\$\*\* aux endroits suivants :

Marché Garnier, rue du Village, Vendée (819) 687-2741

Épicerie du Village, rue du Village, Vendée (819)687-2712

Gérard Boyer (819) 687-2358,

Guy de Gagné (819) 687-9400,

Réjean Déry (819) 686-1008,

Ronald Robitaille (819) 687-8924

\*\*Aucune obligation de participer à la balade en 4 roues pour participer au souper et à la soirée dansante.

